

LES DIAGNOSTICS

Simplifier l'accès des entreprises françaises aux appels à projets européens





LE DIAG PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL

**Pour augmenter le taux de réussite des
candidats aux appels à projets collaboratifs**

LE DIAG PTI EN BREF.



**PARTENARIAT
TECHNOLOGIQUE
INTERNATIONAL**

- Le Diagnostic Partenariat Technologique International (DIAG PTI), répond à une demande croissante des entrepreneurs face aux difficultés rencontrées lors la formalisation de **montage de partenariats internationaux, qu'ils soient bilatéraux ou européens**
- Le DIAG PTI permet un **accompagnement individuel, des entreprises réalisé par un expert conseil** sur trois volets : la recherche de partenaires, la négociation de l'accord de consortium et/ou la rédaction du dossier de candidature

Plus d'informations ici !



L'ACCOMPAGNEMENT EST CLÉ POUR LES ENTREPRISES.

L'OBJECTIF ?



Accompagner la recherche de partenaire(s)



Aider à la négociation de l'accord de consortium



Aider à l'organisation des projets de R&D



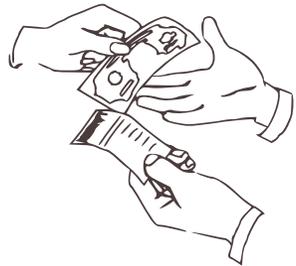
Faciliter la rédaction du dossier de candidature



**AUGMENTER LE TAUX DE
RÉUSSITE DES CANDIDATS**



QUEL MONTANT > DE L'AIDE BPIFRANCE ?



MONTANT MAXIMAL DE LA PRESTATION

- La prestation de l'Expert conseil est limitée à 25 000 € HT si l'entreprise bénéficiaire est cheffe de file de consortium, et 5 000 € HT si elle ne l'est pas.
- Bpifrance finance 50 % du coût TTC, soit 15 000€ TTC au maximum, cette aide étant versée à l'Expert conseil à l'issue de sa prestation.



TYPE DE CONTRACTUALISATION

- Bpifrance contractualise avec l'entreprise qui fait la demande d'aide et avec l'Expert conseil
- C'est le prestataire de l'entreprise française qui est rémunéré

LE PROCESSUS DIAG PTI

COMMENT CA MARCHE.



ETAPE 1. TROUVEZ UN EXPERT

De votre choix ou référencé par nos soins



ETAPE 2. DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

Après avoir obtenu un devis (non signé), déposez votre demande – rien de plus simple, scannez le code !



ETAPE 3. DÉMARREZ !

Bpifrance instruit la demande en 1 à 2 semaines et si c'est bon, vous pouvez lancer la prestation ☺

La plateforme pour
deposer votre dossier !



<http://diag-tech-international.bpifrance.fr/>



international.innoproject@bpifrance.fr



LE DIAGNOSTIC EUROPE

**Pour augmenter le taux de réussite des
candidats aux appels à projets
monobénéficiaires**

Le Diag Europe

Candidater à un AAP européen individuel



Le dispositif d'accompagnement innovation Diag Europe propose un **accompagnement personnalisé** dans la participation aux programmes individuels de recherche et d'innovation financés par la Commission européenne (notamment EIC Accelerator).

POURQUOI ?

Le Diag Europe s'adresse aux dirigeants souhaitant être accompagné dans (1) le **montage de la proposition** de projet ; (2) le **dépôt de la proposition** de projet.

COMMENT ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de **consultants** spécialisé dans le montage de projets européens.

Ce réseau d'experts est sélectionné par Bpifrance.

POUR QUI ?

- **Start-ups et PME**
- Entreprises **innovantes**
- **Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- Exclusion : entreprises en « difficulté » selon la définition européenne.

QUEL PRIX ?

- **20 000 € HT maximum** pour la prestation
- **Prise en charge à 50%** du montant total de la prestation par Bpifrance



Responsable de l'offre : hugues.valleix@bpifrance.fr
Adresse mail de l'équipe : equipe.diag@bpifrance.fr

Comment déposer une demande de Diagnostic ?



CONTACT BPIFRANCE : equipe.diag@bpifrance.fr

Site Diag Europe : [DIAG Europe \(bpifrance.fr\)](https://diag.bpifrance.fr)